

« COMMUN-COMMUNE »

« UNE ŒUVRE D'ART POUR LE PILE »

CAHIER DES CHARGES

Commande artistique dans l'espace public
soutenue par le Ministère de la Culture et de la communication
Dans le cadre du projet de rénovation Pile Fertile



**HORS
CADRE**



SOMMAIRE

1. **Objet**
2. **Le contexte**
3. **Le site d'implantation : « Le jardin du bonheur »**
4. **Le plan du Jardin**
5. **L'organisation de l'espace**
6. **Contraintes et spécifications**
7. **La démarche**
8. **La trace filmée du projet**
9. **Les attendus des habitants**
10. **Les objectifs et les enjeux**
11. **Le calendrier**
12. **La date limite de dépôt des candidatures**
13. **Les éléments budgétaires**
14. **L'artiste**
15. **Les critères de sélection**
16. **Le groupe de travail**
17. **Le comité de pilotage**
18. **L'opérateur et ses partenaires**
19. **Plus d'informations**
20. **Annexes**

1. Objet

Commande publique d'une œuvre d'art sise dans un jardin semi-public récent, créé pour aérer l'espace public et dé-densifier un quartier très populaire.

2. Contexte

- *Le quartier du Pile à Roubaix (59100)*
 - Un quartier très dense, avec de petites maisons (80m²) aux normes largement dépassées (confort, lumière, isolation...) et parfois extrêmement dégradées. Ainsi, 200 maisons sont inscrites au programme public de rénovation et les propriétaires privés sont incités à mettre en œuvre des auto-réhabilitations accompagnant le programme public.
 - un quartier témoignant d'une réelle atomisation des populations, avec une séparation structurelle des hommes et des femmes, et une prise en charge des enfants via des structures publiques ou privées, éducatives, caritatives, voire culturelles.
 - un quartier très populaire dont les indicateurs sociaux sont très préoccupants : mères célibataires, familles nombreuses, vivants des minimas sociaux, chômage de longue durée, situation de grande pauvreté, grande période de non emploi et parfois non emploi de très longue durée.
 - Peu de commerces de proximité, un marché hebdomadaire sur la grande place Carnot.
 - Quartier assez enclavé pourtant en proximité du centre. Habitats de cité ouvrière bâties autour des usines devenues friches industrielles ou terrains vagues.

Lien du film « c'est ici que nous œuvrons » : <https://vimeo.com/152554602>

- *Les habitants du Pile :*
 - Mixité de culture, qui fait la force du quartier, mais aussi sa faiblesse, avec quelques « radicalités culturelles » parfois séparatives. Polonais, Italiens, Flamands, Portugais, Marocains, Algériens coexistent mais souvent ne co-construisent plus ensemble. Quelques habitants le regrettent et tentent d'enrayer le fait.

- Nombreux sont les locataires, côtoyant des propriétaires occupants pauvres, incapables de soutenir les besoins de requalification de leurs maisons.
- Le projet de requalification s'inscrit dans la lutte contre les « marchands de sommeil », exploitant les locataires en grande précarité et pour la reconquête de l'espace public contre les trafics alimentant l'économie souterraine.
- Populations précarisées voire très précarisées, désœuvrées : milieux ouvriers ayant subi de plein fouet la disqualification par la fermeture des usines, fleurons industriels du XIX siècle et du début du XX siècle (industries textiles majoritairement). Population très fragile économiquement, peu mobile parfois nostalgique.
- Estime de soi dégradée, image du quartier négative, crispations ponctuelles bien que le changement soit attendu et même espéré.
- Energie sociale essentielle, solidarité encore forte au sein des groupes de proximité.

Lien du film « c'est ici que nous vivons » : <https://vimeo.com/152567925>

3. Le site d'implantation : « Le jardin du bonheur »

Le site d'implantation est un espace semi-public résultant de la démolition de maisons (parcelles dos à dos). Ces maisons dégradées ont été démolies pour permettre une traversée de la rue Marie Buisine à la rue Franklin dans le prolongement de la rue de Condé, via une « aération » traitée sous forme d'un jardin dit « transitoire » mais pouvant rester en place (en fonction de la réappropriation par les habitants).



La photographie du site est prise de façon à montrer le mur de pignon, orienté Nord/Ouest, recouvert d'un enduit rouge, sur lequel sera implantée l'œuvre d'art en aplat (fresque, pochoir, mosaïques, etc...).

4. Le Plan du Jardin

Le plan du site expose l'organisation de cet espace en jardin avec l'implantation de massifs, d'une pelouse et de bacs de culture potagère ou d'ornement pris en charge par les habitants du quartier engagés dans une action de réappropriation de cette aération.



5. L'organisation de l'espace

- A l'Ouest du site : terrain engazonné le long de l'actuelle crèche vouée à la démolition. Y sera construit en 2020 un béguinage (maison collective pour personnes âgées). Le mur de ce côté est voué à la destruction. En mauvais état, il accueille de manière très ponctuelle des œuvres d'art urbain éphémères (fresque, autocollant).
Du mobilier urbain, longue table, de 7 à 8 mètres, et bancs solidarisés et fixes, occupent une bonne partie de la surface gazonnée.
- Au Nord du site - « Le Jardin du Bonheur » : Des parcelles de jardins potagers individuelles installées, créées et travaillées par les habitants, un abri de jardin assez grand (voir sur plan + voir spécifications et contraintes) permet de stocker des outils et de récupérer l'eau de pluie. Le tout est clos par une grille de 2 mètres de haut et une porte fermée par un cadenas à combinaison dont les jardiniers ont le code.
- A l'est du site, quelques maisons murées devant être démolies.
- Au milieu, une allée traversante de 2m50 de large sur l'axe sud/nord menant de la rue de Condé à la rue Franklin où est située la mosquée jouxtant le jardin. Beaucoup de passages.
- Les plantations des jardins ne sont pas élevées. Créés en avril, ces jardins ne sont pas arborés. Un seul arbre est présent sur l'ensemble du site (côté ouest), il ne sera pas impactant ici.
- Le Jardin du Bonheur est un lieu de passages, de rencontres ; c'est un lieu aéré entre deux rues d'habitats petits et denses.

6. Contraintes et spécifications

- Le mur disponible, dont les dimensions sont de 7 mètres de hauteur (du sol au chéneau) et de 8,30 mètres de largeur (de chéneau à chéneau) est le pignon d'une maison propriété d'un particulier (bailleur non occupant). Ce mur est susceptible de voir s'installer une fenêtre vers le jardin au milieu du pignon ou sur la droite (sur l'extension de la maison). Si cette réalisation se fait, elle n'existera qu'au RDC.
- Le propriétaire a donné son accord écrit pour qu'une œuvre puisse se tenir sur le mur.
- Le mur est également susceptible de recevoir des plantes grimpantes sur une faible hauteur (1 à 2 mètres).

- La grille, haute de 2 mètres, réduit les perceptions. L'œuvre restera visible si elle est placée au-dessus de 2 mètres de haut.
- Le mur d'en face (à l'ouest du site) accueille ponctuellement des œuvres d'art urbain exclusivement éphémères. La commande artistique publique est donc susceptible de faire face à des univers artistiques évoluant au gré des années sans que cette permanence d'œuvre éphémère soit assurée.
- La traversée du jardin est utilisée par de nombreuses personnes : mamans se rendant à la crèche, nombreux fidèles se rendant au culte (5 prières par jour). C'est également un site où les enfants viennent jouer (sur le mobilier ou sur la pelouse) Et où certaines personnes viennent se reposer en regardant le jardin à travers la grille.

7. La démarche

La commande artistique s'inscrit dans une démarche nommée « Commun-Commune ». Cette démarche initiée au printemps 2016 associe les habitants du quartier dans l'objectif de les impliquer tout au long de la démarche et notamment dans les principales étapes ; depuis la mobilisation et la sensibilisation jusqu'aux réflexions nécessaires à la rédaction du programme de la commande et aux modalités de mises en œuvre et de réalisation. Nous souhaitons instaurer les conditions d'un dialogue artiste/habitant, simple et respectueux, non seulement en permettant aux habitants d'être impliqués et informés dans le choix de l'artiste, mais aussi d'appréhender le parti pris de sa démarche, voire de pouvoir l'accompagner dans les étapes de son projet tout au long de son séjour au Pile.

L'artiste prendra en compte le contexte de son intervention et il veillera à être attentif à l'implication des habitants, à leur attente, ainsi qu'aux enjeux du projet. La mise en place de cette initiative engagée au printemps 2016 a donné lieu à un ensemble d'ateliers réguliers qui ont permis la mobilisation de quelques 50 habitants. cf. film « L'art et la manière – Commun-commune, une démarche #1 »

- Actions de mobilisations et d'explications du projet (quelques 10 réunions en différents points du quartier et sur plusieurs mois).
- Présentation d'une série de diaporama d'œuvre d'art urbain - **Lien du Tumblr** : <http://communcommune.tumblr.com/>
- 30 habitants ont complété et rendu un **cahier des idées et des souhaits**, outil de médiation et de sensibilisation (cf. le fac-similé en fin de dossier) lequel a alimenté l'actuel programme de la commande artistique. cf. film « L'art et la manière – Commun-commune : Une démarche #2 »

- Beaucoup d'habitants ont eu l'occasion d'échanger à propos de la création d'une œuvre d'art dans le Jardin du Bonheur lors des réunions ou café citoyen au centre social du Pile et à la maison du projet.
- 20 habitants ont participé à une visite d'étude à Beauvais au cours de laquelle ils ont été sensibilisés aux enjeux d'une création dans l'espace public. Ils ont bénéficié d'une visite de la galerie photo du Quadrilatère à Beauvais, d'une découverte des œuvres d'art urbain du quartier Argentine à Beauvais : mobile de Takis, Fresque de Qubogas, visite commentée par la conseillère arts plastiques de la DRAC et le représentant de l'Asca, lieu culturel du quartier Argentine, commanditaire des œuvres.
- Une rencontre autour du Street Art a mobilisé ces personnes accompagnées par le conseiller arts plastiques de la DRAC et l'architecte urbaniste assurant la maîtrise d'œuvre de la rénovation du Pile.

8. La trace filmée du projet

- Trois films retracent ce parcours, l'un reprenant la mobilisation des habitants et les premiers questionnements, le second portant sur le travail de médiation via le livret et le troisième sur le voyage d'étude. Ils sont visibles sur la plateforme Vimeo : <https://vimeo.com/album/4438375>
- La suite de l'aventure sera également filmée, nous envisageons de filmer les prochaines étapes : rencontres avec l'artiste et les habitants, préparation et travail de création, relation avec les habitants, inauguration de l'œuvre.

9. Les attendus des habitants

- Le projet s'est attaché à formaliser les retours des habitants via un document graphique synthétisant les cahiers des idées et des souhaits complétés. Ce document « Retours de terrain » est exposé en annexe en fin de dossier. Il présente les désirs exprimés par rapport à l'œuvre, aux matériaux utilisés, aux couleurs, à la taille de l'œuvre, ...
- Mais il expose également les souhaits des habitants par la présentation de quelques « verbatim » issus des ateliers et réunions de travail ou des réflexions captées par la caméra lors des tournages.
- Il résulte de ces travaux et échanges une volonté exprimée par les habitants de signifier l'ouverture du quartier, son désenclavement, sa renaissance. Il s'agit de « faire grandir » le quartier et ses habitants, de transformer le quartier, « On a besoin qu'il y ait plus de passage, de circulation, on a besoin

d'air », de « donner de la vie », du « mouvement », « d'apporter une respiration et même une bouffée d'air frais ».

- Les habitants souhaitent que l'œuvre favorise l'imagination, il s'agit d'une invitation à l'évasion, à la contemplation. « Dès qu'on entre dans un jardin on entre dans le calme, on a le sourire, on se sent mieux, on ne pense plus à nos misères ». Les usagers du jardin sont à la recherche d'une pause qui aide à se détendre, à poser un temps, à laisser aller son imagination et sa réflexion.
- L'œuvre est souhaitée engagée, exprimant « au besoin avec des mots qui frappent » un message durable de solidarité, d'ouverture culturelle, de respect, de tolérance. L'œuvre doit montrer l'énergie des habitants par un travail coloré, gai, qui « apporte du soleil », de la couleur, qui interpelle les enfants comme les adultes. Une œuvre de grande taille qui « attire l'œil et fait s'arrêter les passants », une œuvre qui favorise l'échange. Il s'agit de montrer qu'on peut être ensemble dans la paix, unis dans la liberté et solidaires.
- Les habitants sont également sensibles au contexte du site et à la démarche de valorisation des espaces publics aérant le quartier, faisant place aux « vivants », à la nature, appelant la « sérénité ». La question du bien-être, de l'oxygène, de la respiration, de la « bouffée d'air frais » revient avec constance. « Quand on lève les yeux on se dit « Ça on ne l'avait pas vu, on est ébahi ».
- **L'artiste** est souhaité capable de dialoguer avec les habitants, de fabriquer une relation de confiance et de respect. « Qu'il ne fasse pas la star » est un préalable, il est souhaité « être à l'écoute, être coopératif » mais surtout il doit « être fiable dans son travail et dans sa parole ».
- Les habitants nourrissent de grands espoirs de collaboration au service d'une œuvre de qualité. « L'artiste doit être créatif et savoir faire évoluer son projet, « il doit avoir l'esprit large et les idées claires » au service d'une œuvre portant des enjeux importants. Il sera soutenu et accompagné par les habitants comme par les partenaires.

10. Les objectifs et les enjeux

- L'œuvre s'inscrit dans une démarche participative basée sur l'implication et la motivation des habitants du quartier. Les habitants sont associés aux enjeux du projet mais ne réaliseront pas l'œuvre avec l'artiste dans le cadre d'ateliers. L'artiste peut intégrer cette hypothèse de travail dans sa proposition s'il le souhaite mais le contexte budgétaire et organisationnel s'y prête peu. En revanche, des temps de dialogue et de partage d'expériences

ou de vécus peuvent jalonner le calendrier de réalisation et enrichir le projet de temps forts. L'inauguration de l'œuvre s'inscrira également dans un temps similaire. Ainsi, le projet proposé, par sa symbolique et son mode de mise en œuvre de sa réalisation, veillera à articuler le fait de la création et le fait d'habiter le quartier comme le projet par une logique de partage.

- L'œuvre sera inscrite au cœur du quartier, dans un site emblématique de la coréalisation entre habitants, lieu d'accueil très pratiqué et fréquenté par toutes les générations. Elle en deviendra un des éléments phare, elle témoignera de l'implication des habitants dans la requalification de leur cadre de vie.
- Elle témoignera des permanences du quartier, la mixité, la solidarité, le dialogue, le « vivre ensemble » mais elle contribuera également à marquer l'évolution du quartier actuellement en mutation profonde et s'ouvrant plus fortement au reste de la ville.
- Il s'agit de dépasser les crispations et d'accompagner le mouvement, de renouer avec les ouvertures, notamment entre le cœur et les alentours du quartier.
- La question de la mobilité, des traversées, des flux et du partage sont au centre des attentes.
- Préserver l'esprit, maintenir le dialogue, ouvrir les espaces, renouer avec le mouvement, témoigner de l'énergie vitale des habitants du quartier rappelée par Brahim Khrifa, habitant de la rue de Condé citant Victor Hugo : « Lutter, c'est être vivant » !
 - « Comment pouvez-vous traduire cela ? » nous dit-il.

11. Le calendrier

- Janvier/Février : élaboration et finalisation du cahier des charges.
- Avril/Mai : campagne de dissémination du cahier des charges
- Mai/Juin : Etude des propositions artistiques et choix de l'artiste
- Juin/Juillet : Présentation de l'artiste, dialogues avec la population
- Juillet : Lancement de la démarche de création, création.

12. Date limite de dépôt des candidatures

- La date limite de dépôt des candidatures est **fixée au 15 juin 2017**.

13. Éléments budgétaires

- Honoraires : **3 500 €**
- Frais logistiques et de productions (matériel, déplacements, repas, hébergement sur présentation d'un justificatif) : **2 500 €**

Les postes budgétaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction du projet retenu.

14. L'artiste

Le dossier de candidature se compose de :

- **CV actualisé**
- **Portofolio de 15 visuels permettant d'appréhender les interventions dans le contexte de leur réalisation : pleine page en numérique couleur, avec cartel développé (titre de l'œuvre, dimension, matériaux, situation d'implantation) + 3 ou 4 lignes précisant la démarche et le contexte dans lequel les réalisations ont été menées.**
- **Note d'intention motivant la candidature (1 page)**

La candidature fera notamment état de :

- **La méthode de production envisagée**
- **Le planning prévisionnel**
- **Les modes de dialogue et de rencontres envisagées avec les habitants**
- **La technique envisagée et la liste des matériaux et du matériel nécessaire ainsi qu'une estimation financière.**

15. Les critères de sélection

- **Qualité artistique et engagement de la démarche**
- **Attention portée au dialogue**
- **Adéquation de la démarche avec le programme**
- **Adéquation entre la démarche artistique, les recherches menées, le contexte et les contraintes proposée par le projet**
- **Adéquation entre l'intention artistique , le site retenu, le contexte du quartier et la démarche du projet**

16. Le Groupe de travail

- Hors Cadre : 1 représentant
- DRAC : 1 représentant
- Centre Social : 1 représentant
- Plastac : 1 représentant
- « On/Off » : 1 représentant
- Asca : 1 représentant
- Aménageur – maîtrise d’ouvrage : 1 représentant
- Urbaniste/Paysagiste – maîtrise d’œuvre : 1 représentant
- Habitants : Groupe large de 13 hommes et 13 femmes, choisi pour leur implication dans le projet ou représentatifs du dynamisme des structures du quartier partenaires de la démarche pour participer aux étapes d’échanges et de dialogue.

17. Le comité de pilotage

- Hors Cadre : 1 représentant
- DRAC : 1 représentant
- Centre Social : 1 représentant
- Plastac : 1 représentant
- « On/Off » : 1 représentant
- Asca : 1 représentant
- Aménageur – maîtrise d’ouvrage : 1 représentant
- Urbaniste/Paysagiste – maîtrise d’œuvre : 1 représentant
- Habitants : Groupe resserré de 3 Hommes et 3 femmes pour participer au choix de l’artiste et aux dialogues avec l’artiste.

18. L’opérateur et ses partenaires

Hors Cadre

<https://www.horscadre.eu/>

Centre Social Pile Sainte Elisabeth

<http://www.ville-roubaix.fr/pratique/social-solidarites/centres-sociaux/quartiers-est.html>

Studio Plastac

<http://www.studioplastac.fr/>

Pierre Bernard – Atelier d’architecture et d’urbanisme

<http://www.pierrebernard-architectes.com/>

Commerçants du quartier

La Fabrique des quartiers

<http://www.lafabriquedesquartiers.fr/>

DRAC Hauts de France

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Les-services-de-l-Etat-en-region/La-DRAC/La-DRAC-Hauts-de-France>

Région « Hauts de France »

<http://www.hautsdefrance.fr/>

19. Plus d'informations / dépôt du dossier

- **Coordonnées :**

Nicolas Huguenin, directeur

Association Hors Cadre

72 rue Gutenberg

59000 Lille

huguenin@horscadre.eu

03.20.33.06.66

06.11.64.14.97

UNE ŒUVRE D'ART POUR LE PILE : LE CAHIER DES IDÉES ET DES SOUHAITS



PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de la rénovation du quartier du Pile, un jardin partagé a été conçu et aménagé par les habitants, appuyé par les paysagistes. Cet espace ouvert, baptisé « Jardin du bonheur », offre de nouveaux espaces de vie mais également de nouveaux espaces d'expression, permettant aux habitants de retrouver l'usage de ces lieux d'échanges et pourquoi pas d'offrir de nouvelles surfaces au sol ou verticales (pignons de maisons, murs d'enceinte ou de séparation), qu'il s'agirait d'investir par une intervention artistique.

Le projet « Commun-Commune », qui s'articule au programme « Pile Fertile », vise donc à accompagner une démarche participative mobilisant habitants, partenaires et relais de terrain (associations, commerçants, structures publiques et privées) pour la préparation et la mise en œuvre d'une commande publique d'intervention artistique. « Commun-Commune » a été sélectionné pour être financé par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'un appel à projet national « Street-Art ». L'Etat, le Conseil Régional des Hauts de France, la Métropole Européenne de Lille et La Fabrique des quartiers soutiennent également ce projet.

LA DÉMARCHE

Il s'agit d'impliquer les habitants du quartier dans la commande publique faite à un artiste de street art. Nous souhaitons que les habitants soient au cœur de la démarche, en participant à l'élaboration des cahiers des idées et des souhaits et à la sélection de l'artiste.

Il s'agira de retranscrire les éléments portés par les habitants et de les offrir aux artistes, pour sélectionner la proposition la plus intéressante au regard de ces enjeux. Pour mener à bien ce projet, chaque habitant du quartier souhaitant s'investir dans cette aventure remplira ces présents cahiers des idées et des souhaits.



Jardin du bonheur - quartier du Pile (Photo Hors Cadre)

02

VOTRE IDENTITÉ

PRÉNOM :

NOM :

10 - 20 ANS 21 - 35 ANS 36 - 50 ANS 51 - 70 ANS 71 ANS ET +

FEMME HOMME

J'HABITE LE PILE (OÙ ?)

J'Y TRAVAILLE (OÙ ?)

J'AI DÉJÀ PARTICIPÉ À DES ACTIONS NOTAMMENT :

E-MAIL :

VOTRE VISION DU PILE (Simple, libre et personnel, en quelques lignes)

CONNaissez-vous le Jardin du Bonheur entre les rues Franklin et Buisine sur lequel l'œuvre d'art verra le jour ?

OUI NON

POUVEZ-VOUS LE DÉCRIRE EN QUELQUES MOTS ?

AMBITION ET OBJECTIFS

L'enjeu du projet « Commun-commune » est donc d'impliquer les habitants dans une démarche artistique partagée. Les cahiers des idées et des souhaits permettront de récolter toutes les contributions ; les envies, les signes, les symboles, les matériaux, les couleurs, les matières, les messages et les valeurs du quartier, que les habitants souhaitent voir représentés à travers une œuvre. Il s'agira alors d'organiser un dialogue avec l'artiste afin que son intervention soit bien accompagnée par les habitants et les acteurs du quartier.

QUELLE VISION AVEZ-VOUS D'UNE ŒUVRE D'ART DANS CE JARDIN ?

QUELLES SONT LES VALEURS, LES MESSAGES, LES QUESTIONNEMENTS QUE VOUS SOUHAITERIEZ TRANSMETTRE À TRAVERS L'ŒUVRE (3 CHOIX) ?

- SOLIDARITÉ BEAUTÉ JOIE PARTAGE ÉCHANGE
- LIBERTÉ CALME HUMOUR VIVRE ENSEMBLE
- ÉVASION POÉSIE POLITIQUE MÉMOIRE CITOYENNETÉ
- NATURE IMAGINAIRE FANTASTIQUE HARMONIE DÉLICATESSE
- OUVRIR LES ESPACES JEUX RAYONNEMENT
- VIVANTS

QUEL TYPE D'ŒUVRE ?

L'art urbain (Street Art) prend des formes assez différentes. Quels genres d'œuvres aimeriez-vous voir dans ce jardin du bonheur ? (Un choix par lot)

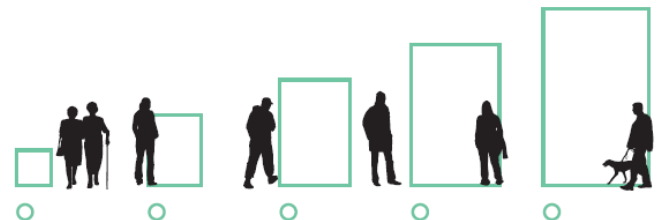
- FIGURATIVE ABSTRAITE
- ÉPHÉMÈRE DURABLE
- UNIQUE SÉRIE

04

QUELS MATÉRIAUX, COULEURS, INTENSITÉS AIMERIEZ-VOUS VOIR UTILISÉS POUR L'ŒUVRE ?

- BOIS MÉTAL PEINTURE PIERRE PLASTIQUE
- RÉSINE VÉGÉTAL

ÉCHELLE Quelle taille trouveriez-vous la plus appropriée pour l'œuvre dans cet espace ?



SITUATION Quelle situation trouveriez-vous la plus intéressante pour l'œuvre ?

- AU SOL AU MUR EN VOLUME EN SUSPENSION

03

05

PLANNING PRÉVISIONNEL



AOÛT - SEPTEMBRE 2016 :
DISTRIBUTION DES CAHIERS D'IDÉES ET DE SOUHAITS

FIN SEPTEMBRE : RÉCOLTE DES CAHIERS

(Fabrique des quartiers, Hors Cadre, Maison du Projet, chez Habib Corso, chez Ali Corso, Centre Social Pile St Elizabeth, La Condition Publique et Mairie des quartiers Est)

FIN-NOVEMBRE : RETOURS DES ARTISTES

DÉCEMBRE : DIALOGUES AVEC LES ARTISTES

JANVIER 2017 : SÉLECTION DE L'ARTISTE

FÉVRIER : ÉCHANGES AVEC L'ARTISTE RETENU(E)

MARS, AVRIL : PRÉPARATION DU SITE

MAI, JUIN : PRODUCTION DE L'ŒUVRE

JUILLET : LIVRAISON DE L'ŒUVRE ET INAUGURATION



- **Annexe 2 : Document « retour de terrain »**

UNE ŒUVRE D'ART POUR LE PILE : PETITE ÉTUDE DE TERRAIN

Dans le cadre de la rénovation du quartier du Pile, un jardin partagé a été conçu et aménagé par les habitants, appuyé par les paysagistes. Cet espace ouvert, baptisé « Jardin du bonheur », offre de nouveaux espaces de vie mais également de nouveaux espaces d'expression, permettant aux habitants de retrouver l'usage de ces lieux d'échanges et offre de nouvelles surfaces au sol ou verticales qu'il s'agirait d'investir par une intervention artistique.

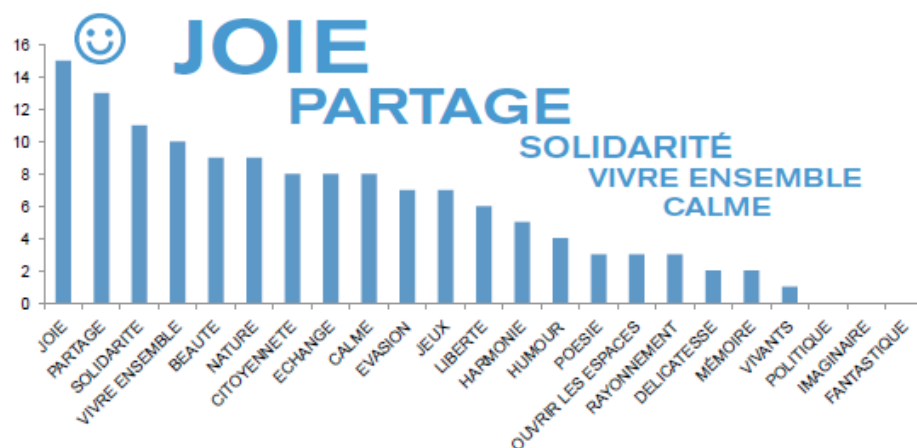
Le projet «Commun-Commune», qui s'articule au programme « Pile Fertile », vise donc à accompagner une démarche participative mobilisant habitants, partenaires et relais de terrain pour la préparation et la mise en œuvre d'une commande publique d'intervention artistique.

Afin d'impliquer activement les habitants du quartier dans cette démarche artistique, il leur a été proposé de remplir un cahier des idées et des souhaits, conceptualisé par Hors Cadre avec les graphistes du studio Plastac. Une trentaine de cahiers a donc ainsi été récolté et leurs données compilées. Ce présent document synthétise donc les différentes propositions des habitants : leurs envies, leurs choix de couleurs, de techniques, de matériaux, de situation... qui, intégré au cahier des charges, servira par la suite d'outil de travail pour l'artiste sélectionné.

LES HABITANTS QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

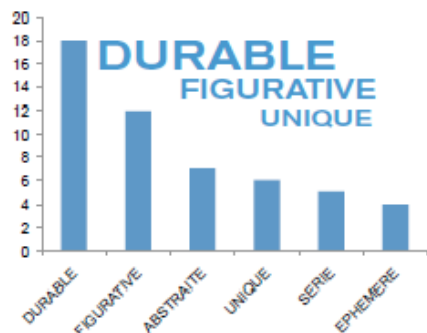


LES VALEURS QUE LES HABITANTS SOUHAITENT TRANSMETTRE À TRAVERS L'ŒUVRE

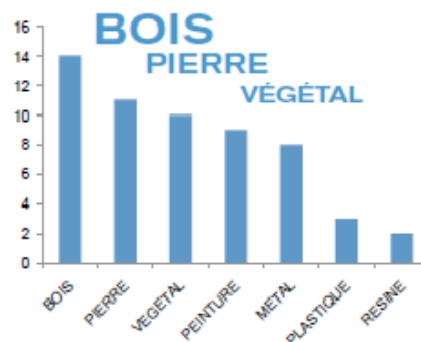


LE TYPE D'ŒUVRE QUE LES HABITANTS ENVISAGENT ...

TYPE



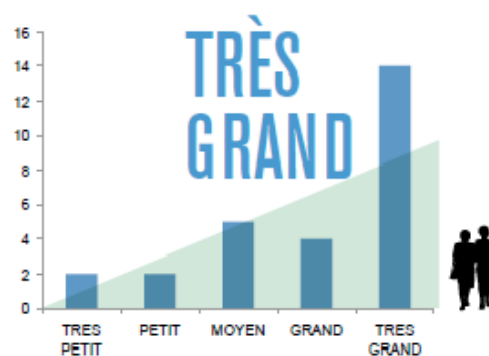
MATÉRIAUX



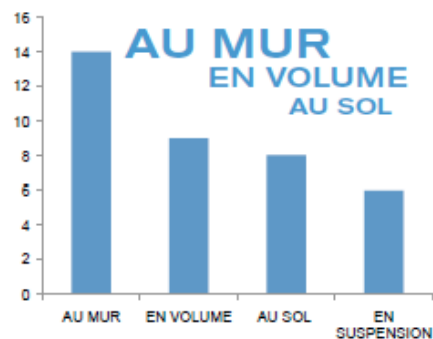
COULEURS



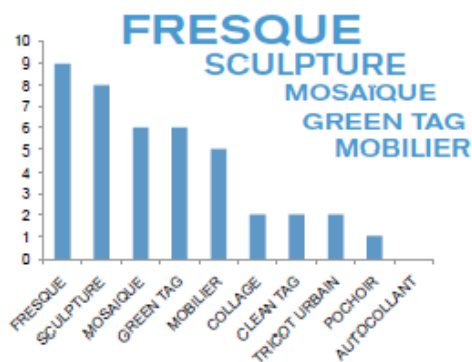
ÉCHELLE



SITUATION



TECHNIQUE



CE QUE LES HABITANTS DISENT ...



Restaurer les façades des maisons pour donner vie au quartier

Le jardin du bonheur comme une bouffée d'air frais dans ce quartier trop dense

Le jardin est petit mais mieux que rien

Le jardin est un bol d'air, le poumon du quartier

Le jardin du bonheur est collectif, il y a beaucoup de parcelles, les gens intéressés pourront réaliser des activités polyvalentes : horticulture, maraichage...

Légumes, fleurs, fruits

Une fontaine pour irriguer le jardin

Une montgolfière ainsi qu'un parterre de fleurs...

Une œuvre qui implique et attire les enfants

Des bancs pour les adultes (avec tables)

Figurines dessins animés au sol pour les enfants

J'envisage de faire des fresques historiques des valeurs perdues qui étaient importantes dans ce quartier

Une œuvre d'art pour embellir le quartier et le rendre plus attractif et attirant

COLORÉ, JOYEUX

Œuvre commune des habitants qui aiment leur quartier

Joyeux, beau, engagé

METTRE DE LA POÉSIE

Ça va apporter plus de vie dans le quartier

Une œuvre végétale qui change de couleurs au gré des saisons

UN PHOENIX VÉGÉTAL

Œuvre colorée qui rendrait le Pile très coloré

